

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 14 (1938-1939)
Heft: 15

Artikel: Séance du comité central avec les présidents de groupements
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-708676>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

war genügend vorhanden, dauerten doch die Besprechungen von 2000 bis 0240.

Der *Zentralpräsident* orientiert zunächst allgemein über die *Organisation und die Durchführung der Delegiertenversammlung 1939*, verbunden mit der Feier des 75jährigen Bestandes des Schweiz. Unteroffiziersverbandes. Vorgesehen ist die Fortführung der Verhandlungen am Samstagabend, unter Verzicht auf die bisherige Abendunterhaltung. Damit soll Zeit gewonnen werden für die Jubiläumsfeier vom Sonntagmorgen, die sich, wenn immer möglich, im Freien abspielen soll.

Fw. *Maridor* verbreitet sich in seiner Eigenschaft als Präsident des Technischen Komitees über die *neuen Grundbestimmungen für die Schweiz. Unteroffizierstage*, die die bisherige Grundbestimmungen, die Reglemente für die Wettübungen, die besonders Bestimmungen für die Sektionswettkämpfe usw. zusammenfassen werden. Das neue Reglement soll von der nächsten Delegiertenversammlung genehmigt werden.

Die Schaffung von *Richtlinien für kantonale Unteroffizierstage* zeigt sich als nötig, weil hinsichtlich der Art der Wettkämpfe, der Auszeichnungen, der Vergütungen an Kampfrichter usw. große Unterschiede bestehen, die ausgeglichen werden sollen. Die Präsidenten der Unterverbände wurden ersucht, der Sache ihre Aufmerksamkeit zu widmen und dem Zentralvorstand entsprechende Anregungen zu unterbreiten.

Auf Grund von Anregungen des früheren Präsidenten des Techn. Komitees, Adj.-Uof. Weißhaupt, hat der Zentralvorstand untersucht, ob für die *Wettkämpfe 1939/1940 für Gewehr und Pistole andere Scheibenbilder einzuführen seien*. Versuche mit einer kombinierten Scheibe (3 Figuren auf der nämlichen Scheibe für Einzelfeuer, verschwindende Scheibe und Serienfeuer) sind von der Schießschule Wallenstadt gemacht worden. Es hat sich jedoch gezeigt, daß eine derartige Lösung wohl für eine einzelne Sektion dienlich wäre, nicht aber in Frage kommen kann für die Wettkämpfe eines Landesverbandes.

Es ist auch untersucht worden, ob für Gewehr und Pistole die Scheibenbilder von 1,50 m auf 1 m, bzw. von 1 m auf 50 cm zu reduzieren seien. Die Frage ist noch nicht gelöst. Einstweilen sollen noch die alten Scheibenbilder verwendet werden.

Auf Grund der Erfahrungen in den *Handgranatenkursen* wird für 1939 ein Schnellwerfen von 6 Wurfkörpern in 30 Skd. aus liegender Stellung vorgesehen, neben bisher bereits verwendeten Uebungen. Die Punktzahlen für die Auszeichnung werden zum voraus festgelegt. Bezüglich der Abgabe von blinden Handgranaten ist Verbindung aufgenommen worden mit den Militärbehörden.

Die Obliegenheiten der Unterverbände bei der Durchführung von *Felddienstübungen* sind schriftlich niedergelegt worden. Der Zentralsekretär orientiert nach den Ausführungen des Chefs der FD-Uebungen über die Schwierigkeiten, die sich hinsichtlich der *Abgabe von Gebirgsmaterial* und der Bewilligung des Uniformtragens für Felddienstübungen unter *Skiverwendung* ergeben haben.

Den Sektionen sind seither *Weisungen zur Berichterstattung über die Jahreswettkämpfe und die Abgabe der Auszeichnungen* zugegangen.

Besprochen wurden an der Sitzung auch die *Anträge von Unterverbänden und Sektionen an die Delegiertenversammlung*. Währenddem Anträge des soloth. Verbandes hinsichtlich der Auszeichnungen nach durchgeführter Diskussion zurückgezogen wurden, soll mit der Sektion Lausanne Verbindung aufgenommen werden, um sie zum Rückzug ihrer Anträge zu bewegen, die zu einer unverantwortlichen Schwächung der Zentralkasse führen müßten. Keine Sympathie konnte der Antrag der Veteranengarde von Neuchâtel auf Einführung eines weiteren Veteranenabzeichens auf sich vereinigen.

Ueber das Fortschreiten der *Jubiläumsschrift* gab der Zentralsekretär Auskunft. Die Frage der Finanzierung (es sind rund Fr. 5000.— nötig) unter möglichster Schonung der Zentralkasse wird untersucht.

Ueber die dringliche Frage des *Zentralorgans* sind die Sektionen inzwischen durch ein Zirkular orientiert worden. Die Angelegenheit ist für unsern Verband sowohl, wie für das Organ selber von so eminenter Wichtigkeit, daß der Zentralvorstand die Meinungsäußerung aller Sektionen erwartet.

In den Zentralvorstand ist an Stelle des zurückgetretenen *Fouriers Blanc* eine Ersatzwahl nötig. Eindringlich ersucht *Kamerad Maridor* die Vertreter der welschen Schweiz, unter allen Umständen nur einen Kandidaten in Vorschlag zu bringen, dessen persönliche Befähigung außer allem Zweifel steht.

Die *neuen Urkunden* für Ehrenmitglieder, Freimitglieder, Veteranen usw. sind gegenwärtig im Druck. Sie werden in wenigen Tagen den Sektionen zum Preise von Fr. 1.— abgegeben werden können.

Der Zentralsekretär ersucht die Unterverbände, ihm zuhanden der *Schweiz. Landesausstellung* Bildermaterial zukommen zu lassen.

Adj.-Uof. *Rieß*, *Verband Zürich-Schaffhausen*, macht auf eine starke Mißstimmung in den beiden Stadtzürcher Sektionen aufmerksam, die gegen einen Sprecher an der Delegiertenversammlung in St. Moritz gerichtet ist, welcher hinsichtlich der Bewerbung um die Schweiz. Unteroffizierstage mit unzutreffenden Behauptungen den Zürcher Sektionen nahetrat.

Adj.-Uof. *Meister*, *Verband Zürich-Schaffhausen*, ersucht die Unterverbandsleitungen, in vermehrtem Maße darauf zu dringen, daß die im « Schweizer Soldat » erscheinenden ebenso anregenden wie nützlichen *taktischen Aufgaben für Unteroffiziere* nicht nur in vermehrtem Maße gelöst, sondern auch der Redaktion eingereicht werden.

Zum Schluß der von gutem Geiste getragenen und arbeitsreichen Sitzung gibt der Zentralpräsident dem Willen Ausdruck, in Zukunft wiederum mehrere Wochen vor der Delegiertenversammlung in ähnlicher Weise zu tagen. M.

Séance du Comité central avec les présidents de groupements

Samedi 4 mars 1939, caserne de Berne.

Ces années dernières, le Comité central et les présidents de groupements se réunissaient, dans la règle, au cours de la matinée précédant l'ouverture des débats de l'assemblée des délégués. Toutefois, cette manière de procéder ne permettait pas de disposer du temps suffisant pour la discussion souvent chargée de ces réunions. C'est pourquoi, cette année, le Comité central a réuni les présidents de groupements à l'occasion du cours central pour le lancement de grenades à main, à Berne. L'ordre du jour était chargé et la séance, commencée à 2000, se prolongea jusqu'à 0240.

Le *président central* orienta tout d'abord les participants sur les généralités de l'organisation de l'Assemblée des délégués 1939, à l'occasion de laquelle sera également fêté le 75^e Jubilé de l'ASSO. Il est prévu de continuer les délibérations de l'assemblée le samedi soir, en lieu et place de la soirée organisée habituellement. Cette manière de procéder permettra à la fête du Jubilé de se dérouler dimanche matin et en plein air, si possible.

Le *Sergent-major Maridor*, en sa qualité de président du comité technique, rapporta sur les *nouvelles prescriptions fondamentales pour l'organisation des JSSO*, qui comprendront également les règlements pour les concours, les prescriptions spéciales pour les concours de sections. Le nouveau règlement sera soumis à l'approbation de la prochaine assemblée des délégués.

L'élaboration de *directives pour journées cantonales de sous-officiers* se révèle nécessaire, du fait que de grosses différences existent dans les cantons au sujet des concours, des distinctions, des indemnités allouées aux membres du jury. De cette manière, toutes les dispositions seront unifiées. Les présidents de groupements sont priés d'étudier la question attentivement et de faire des propositions au Comité central.

Sur la base des propositions émanant de l'ancien président du comité technique, adj. sof. Weisshaupt, le Comité central a examiné la possibilité d'introduire d'autres *cibles pour les concours 1939/1940 de tir au fusil et au pistolet*. Les essais avec une cible combinée (3 figures sur la même cible pour le tir coup par coup, le feu de série et le tir sur cible mouvante) ont été effectués par l'école de tir de Wallenstadt. Ils nous ont amenés à la conclusion qu'une telle solution serait recommandable pour une section individuelle, mais que, par contre, elle ne saurait entrer en considération pour les concours d'une association groupant l'ensemble du pays.

On a aussi examiné si la cible de 1,50 m sur 1 m, pour fusil et pistolet, devait être réduite à 1 m sur 50 cm. La question n'est pas encore résolue. Jusqu'à décision, les anciennes cibles doivent être encore utilisées.

A la suite des expériences faites dans les *cours de lancement de grenades à main*, il est prévu, pour 1939, en plus des exercices déjà effectués, un jet de vitesse de la grenade en 30 secondes, de la position couchée. Les nombres de points pour la distinction devront être fixés à l'avance. Pour ce qui concerne la remise de grenades à blanc, des démarches ont été entreprises avec les autorités militaires.

Les obligations des groupements concernant la conduite des *exercices en campagne* ont été établies. Après les explications fournies par le chef des exercices en campagne, le secrétaire central oriente sur les difficultés qui surviennent dans la question de la *remise de matériel de montagne* et de l'autorisa-

tion du port de l'uniforme pour les exercices en campagne effectués à ski.

Des instructions pour l'établissement du rapport sur les concours annuels et la remise des distinctions ont été communiquées aux sections.

L'assemblée discute ensuite les *propositions des groupements et sections à l'assemblée des délégués*. Tandis que la proposition du groupement soleurois concernant les distinctions est retirée après discussion, il est décidé de prendre langue avec la section de Lausanne, pour l'engager à retirer ses propositions jugées trop onéreuses pour la Caisse centrale. La proposition de la garde des vétérans de Neuchâtel, tendant à l'introduction d'un nouvel insigne de vétérans, n'obtient pas de succès.

Le Secrétaire central oriente sur la *brochure du Jubilé* et la question de son financement (fr. 5000.— en chiffres ronds) est étudiée dans le but d'épargner la Caisse centrale dans la mesure du possible.

Les sections ont été orientées par circulaire sur la question urgente de l'*organe central*. Celle-ci est d'une telle importance, tant pour le journal que pour l'association elle-même, que le Comité central entend recevoir l'opinion de toutes les sections.

A la suite de la démission du fourrier Blanc, le Comité central est dans l'obligation de procéder à une nouvelle élection. A ce propos, le sgtm. Maridor recommande instamment aux représentants de la Suisse française de ne proposer que des candidats absolument capables sous tous les rapports.

Les *nouveaux diplômés* pour membres d'honneur, vétérans, etc., sont actuellement à l'impression et pourront être prochainement délivrés aux sections au prix de fr. 1.— la pièce.

Le Secrétaire central invite les groupements à lui remettre le matériel en vue de l'*Exposition nationale suisse*.

L'adj.sof. Riess, du groupement Zurich-Schaffhouse, rend l'assemblée attentive au différend survenu dans les deux sections de la ville de Zurich, au sujet d'un orateur de l'Assemblée des délégués de St-Moritz dont les propos étaient déplacés.

L'adj.sof. Meister, du groupement Zurich-Schaffhouse, demande aux organes dirigeants des groupements d'insister fermement pour que les *tâches tactiques* pour sous-officiers paraissent dans le « Soldat suisse » soient étudiées et résolues par de nombreux sous-officiers et de plus envoyées à la rédaction.

Avant de lever cette séance imprégnée d'un excellent esprit, le président central annonce qu'à l'avenir, la réunion des présidents de groupements aura lieu de la même manière, plusieurs semaines avant l'assemblée des délégués.

Verbandsnachrichten

Société de Sous-Officiers de Lausanne

On ne peut que se féliciter de la réussite de l'*assemblée générale* du 17 février 1939 à laquelle participèrent plus de 70 membres. Présidée avec énergie, talent et célérité par le Sgtn. Grin, président, elle nous a permis d'épuiser un ordre du jour, pourtant chargé, et nous donna un aperçu de l'activité trépidante de notre Société et de son Comité, durant l'année écoulée.

Après avoir honoré ses membres morts durant l'année, l'assemblée eut un rapport de gestion très circonstancié, établi et lu par le président. Il démontre que si la tâche de notre Société est vaste, nous savons aussi y faire face par une activité qui s'étend de plus en plus à tous les domaines de la préparation militaire hors-service. Il y a certes encore beaucoup à faire, mais nous pouvons être fiers et satisfaits du travail et des progrès accomplis. C'est ce sentiment qui a inspiré à l'assemblée les applaudissements nourris dont elle salua la péroraison de ce rapport, qu'elle accepta à l'unanimité et sans observation ni critique.

Après lecture d'une lettre dans laquelle le Cpl. Ruppli déclare reprendre seul la garantie du solde de la dette de notre Société, l'auteur de ce beau geste fut remercié comme il se devait et le président se fit également l'interprète de l'assemblée pour exprimer notre gratitude aux autres cautions, désormais libérées, pour le service qu'elles nous ont rendu.

On passa ensuite aux élections statutaires. Elles se firent rapidement et sans difficulté. Sa réélection vraiment triomphale aura prouvé au président en quelle estime le tiennent tous les membres de notre Société et combien on apprécie le travail remarquable qu'il accomplit à notre tête. Une belle élection aussi fut celle de l'adj.-sof. Duruz

qui, malgré les velléités de démission, dut céder à l'insistance de tous ceux qui apprécient comme il se doit la manière dont il assure l'excellent fonctionnement de nos cours techniques. Force lui fut bien d'accepter la vice-présidence du nouveau Comité. Le sgt. Rey, ayant déclaré se retirer pour se mieux consacrer à la lourde tâche qui lui incombe au Comité central de l'ASSO, fut remercié de son activité de secrétaire et remplacé à ce poste par le sgt. Brandt.

Comité. Président: Adj.-sof. Grin Marcel, tél. bureau 2 22 92; Vice-président: Adj.-sof. Duruz Robert, tél. 2 46 82; Caissier: Sgt. Fornerod Albert; Secrétaire: Sgt. Brandt Reynold, tél. bureau 2 41 02; Secrétaire-verbaux: Delessert André, tél. bureau 2 82 25, Pl. St-François 9. — *Comité de Tir*. Président: Lt. Lindemann Roger; Vice-président: Sgt. Linder Louis; Caissier: Sgt. Cornu Aimé; Secrétaire: Cpl. Isch Charles.

Après que l'adj.-sof. Muller eût remercié le Comité sortant de charge du bon travail accompli par lui, on passa aux propositions individuelles. Bien que peu nombreuses, leur discussion fut longue.

Nos vétérans et membres honoraires, nos officiers instructeurs étaient trop nombreux pour que nous puissions les énumérer ici. Ils savent le plaisir que nous fait toujours leur présence et leur applaudissement, qui éclatèrent à l'appel de leurs noms ou à leur entrée, se seront chargés de le leur rappeler. En résumé, excellente assemblée et qui a fait du bon travail.

J. Faure.

Sous-officiers de Montreux.

Assemblée générale du jeudi 9 février. La Société des Sous-Officiers a eu son assemblée générale annuelle à la Tonhalle, sous la présidence de M. Mouron, président. Après lecture des rapports des différents chefs de disciplines, qui sont approuvés à l'unanimité, le comité sortant propose une modification de l'organisation intérieure en ce sens qu'un comité directeur de cinq membres serait chargé de l'administration de la section. Cette proposition, après discussion, est adoptée à une forte majorité. L'assemblée passe ensuite à l'élection, par acclamations, du nouveau comité qui sera composé comme suit: Président: Cpl. Mouron; Vice-président: Sgt. Savary; Secrétaire: Sgt.-maj. Jaccoud; Caissier: Appté Gausson; Adjoint: Fus. Moser. Chefs de discipline: Journal: Réd. Plt. Rey. Exercices en campagne, ski: Sgt.-maj. Gottraux; fusil: Sgt. Savary; Pistolet: Appté Borlat; grenades: Sgt. Zangger; chalet: Sgt. Wischt; divertissement: Appté Jungi; jeunes tireurs: Lt. Duruz; escrime: Sgt. Gruber; administration du journal: Appté Nicoulaz; archives: Sgt. Péclard. Commission de vérification des comptes (3 membres et 2 suppléants): Fourrier Fontannaz, Cpl. Laydu Pierre, Cpl. Mottier, Plt. Muller, Cpl. Bornand Ernest. Grâce à une prudente administration la situation financière de la section s'améliore d'année en année. En résumé, assemblée vibrante, empreinte de ce patriotisme de bon aloi à la fois constructeur et réalisateur.

Concours interne de ski des Sous-officiers de Montreux. Par un temps superbe les Sous-officiers ont pu organiser leur concours interne dans le valloir d'Orgevaux. Voici les résultats obtenus:

Patrouilleurs (addition du temps de la course de demi-fond et du slalom): Marggi Pierre, 1.34.49¹/₅; Gottraux Fernand, 1.39.13²/₅; Mottier Robert, 1.44.14³/₅; Bouret Gérard, 1.46.34⁴/₅. — Sans les slaloms: Cochard Louis, 1.39.16¹/₅. — Cette course de demi-fond de 16 km servait d'entraînement à la patrouille qui défendra les couleurs montreuusiennes au concours de ski de l'Association des Sous-officiers au Lac Noir (Fribourg). — Hors concours: Mury Ulysse, 1.23.8⁴/₅.

Course de descente et slalom (temps additionnés): Membres: Depallens Georges, 6.35²/₅; Wiedmer Florian, 10.45. — Jeunes tireurs: Pasteur Francis, 6.14³/₅ (gagnant pour la 2^e année du challenge des jeunes tireurs). Félicitations. Cuany Félix, 8.52; Marchand René, 10.11¹/₅; Wehrli Edouard, 11.31²/₅, et viennent ensuite: Mury Marcel, Margairaz Victor, Byrde Fred., Byrde Gustave, Viquerat Jean-Louis, Mingard Jean, Chatelant Robert.

Unteroffiziersverein der Stadt St. Gallen

(Korr.) Bei stättlichem Besuche aus allen Mitgliederkreisen fand Samstag, 18. März, im Vereinslokal zum « Stadtbären », unter dem Vorsitz von Präsident Mock die ordentliche *Jahreshauptversammlung* statt.

Im Jahresbericht des Präsidenten gelangte unter anderm wiederum die bedauerliche Feststellung zum Ausdruck, daß die Notwendigkeit vermehrter außerdienstlicher Betätigung in manchen Kreisen immer noch nicht dem nötigen Verständnis begegnet. — Den während des Berichtsjahres abberufenen Mitgliedern, Oberst W. Huber, Wm. G. Wellauer, Wm. A. Rüsch und Oberlt. E. Großenbacher wird ihr einseitiges Wirken im Dienste des Vaterlandes sowie namentlich ihre stets bekundete Anteilnahme an der außerdienstlichen Arbeit der Unteroffiziere durch kurzes Schweigen pietätvoll geehrt.

Der Bestand des Vereins, welcher einen bescheidenen Zuwachs erfuhr, stellt sich auf 434 Mitglieder.

Als Marksteine bevorstehenden Wirkens bezeichnet der Bericht die am 29./30. Juli in Herisau zur Durchführung gelangenden *st.-gültlich-appenzellischen Unteroffizierstage*, die im kommenden Jahre zu

Spendet für

PRO AERO

Aktion zur Förderung der nationalen Luftfahrt

15. und 16. April 1939